



SERVICES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Deux navires sans capitaine ni équipage...



11.09.2020

Que se passe-t-il à KERIALIS ?

Les frais de gestion sont passés de 3.700.000 € en 2013 à 7.300.000 en 2018.

Les administrateurs CFDT ont réclamé des explications sur ces frais et sur la santé financière des régimes notamment le régime de retraite supplémentaire.

Résultat : refus catégorique et exclusion immédiate du Conseil d'administration des administrateurs gênants !

Nos administrateurs ont pourtant bien eu raison de demander des comptes car il s'agit de l'argent de vos cotisations, de votre retraite supplémentaire, de votre prévoyance, de votre dépendance, de vos indemnités de fin de carrière. Où va donc cet argent sachant qu'il n'y a pas plus de prestations servies qu'en 2013 ?

Les économies de gestion permettaient, jusqu'en 2015, d'alimenter le régime de retraite de plus de 2 millions d'euros chaque année. Aujourd'hui, plus un centime n'y est attribué !

A ce jour, la CFDT n'a toujours pas la réponse à ses questions ! Où est parti cet argent ?



Un navire sans capitaine ni équipage... Sachez qu'encore à ce jour, et ce depuis juin dernier, il n'y a plus de président, plus de vice-président, plus d'administrateur... faute de renouvellement du conseil d'administration dans les délais.... Oups !!! ...

Afin d'obtenir les chiffres permettant de répondre à ces questionnements sur la santé des régimes, la CFDT et d'autres organisations syndicales et patronales, ont désigné en CPPNI (commission paritaire convention collective) du 19 juin dernier un actuaire de branche. Affaire à suivre....

Que se passe-t-il à l'ENADEP ?

Les administrateurs représentant la CFDT ont lancé l'alerte, pendant plus d'un an, sur la dégradation vertigineuse des comptes.

Fin septembre 2016 : l'ENADEP affichait **un résultat positif de 407 769 €** avec des **disponibilités à hauteur de 2 368 218 €**.

Fin septembre 2019 : l'ENADEP affichait **un résultat négatif de 553 878 €** avec des **disponibilités à hauteur de 376 514 €**.



Quand vous gênez, on vous éjecte ! 11 administrateurs régulièrement mandatés, solidaires pour demander des comptes, ont été éliminés.

La mise en danger financière de l'institution a conduit le conseil d'administration du 28 février 2020 à démettre son président et à en élire un nouveau. Puis pour finir, un administrateur judiciaire a été mis en place en juin 2020 pour gérer cette institution.

A l'ANADEP, il n'y a donc aujourd'hui plus de président, plus de vice-président et plus d'administrateur. Mais pour la CFDT, la question demeure : où est passé l'argent public de la formation professionnelle ?

N'hésitez pas à donner votre avis car votre prévoyance, votre retraite supplémentaire, votre formation de demain est l'affaire de chacun dès maintenant !

Pour toute information complémentaire, pour donner votre position : envoyez un mail à contact@snpj-cfdt.fr

CFDT : Loyauté Efficacité Ecoute